Vie professionnelle, vie de famille : je ne veux pas choisir !

Notre enquête sur les conséquences des actuelles conditions d'affectation des professeurs des écoles

En devenant professeur·e des écoles par le concours académique un·e jeune enseignant·e peut se retrouver nommé·e très loin de chez elle·lui et devoir enseigner devant une classe dans des conditions de fatigue très peu favorables à la prise en charge, à l'accompagnement et à la réussite des élèves.

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* a enquêté auprès de ces enseignant·es :

Ce sont très majoritairement des femmes (à 85%). Les deux-tiers des répondant·e·s, ont été nommé·e·s dans un département différent de leur domicile familial. Elles·ils ont déjà subi en moyenne **2,9 années de séparation avec leur conjoint (et leurs enfants** pour 50 % d'entre-elles·eux).

Malgré cette séparation elles·ils sont près de **70% à faire quotidiennement 2 heures de route ou plus, au détriment de leur santé et de la qualité de leur travail**. Elles·ils déclarent que le plus difficile est la longueur des journées (classe + trajets + préparations et corrections), suivi de la fatigue liée aux trajets et l'impression de « *tout faire à moitié* ».

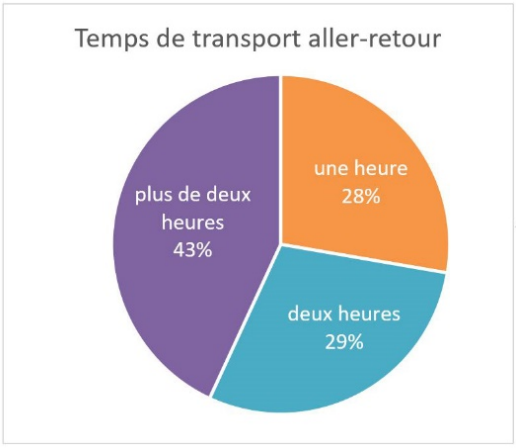

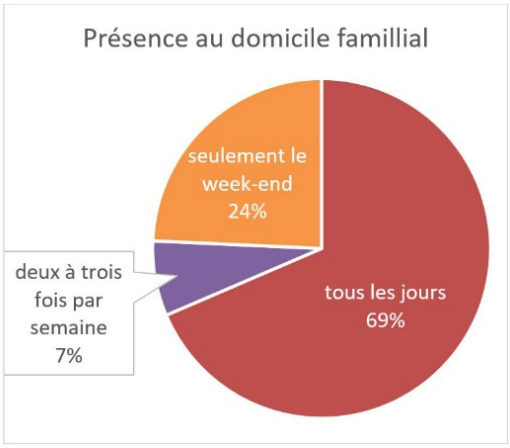

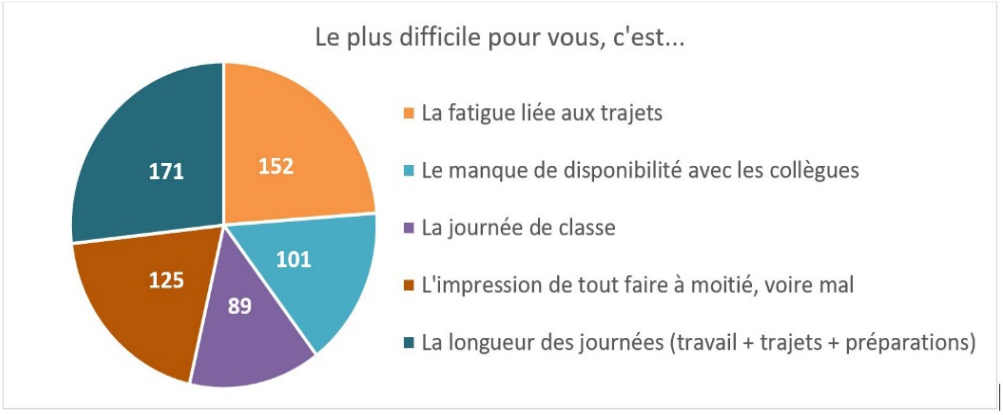

Analyse complète des résultats :

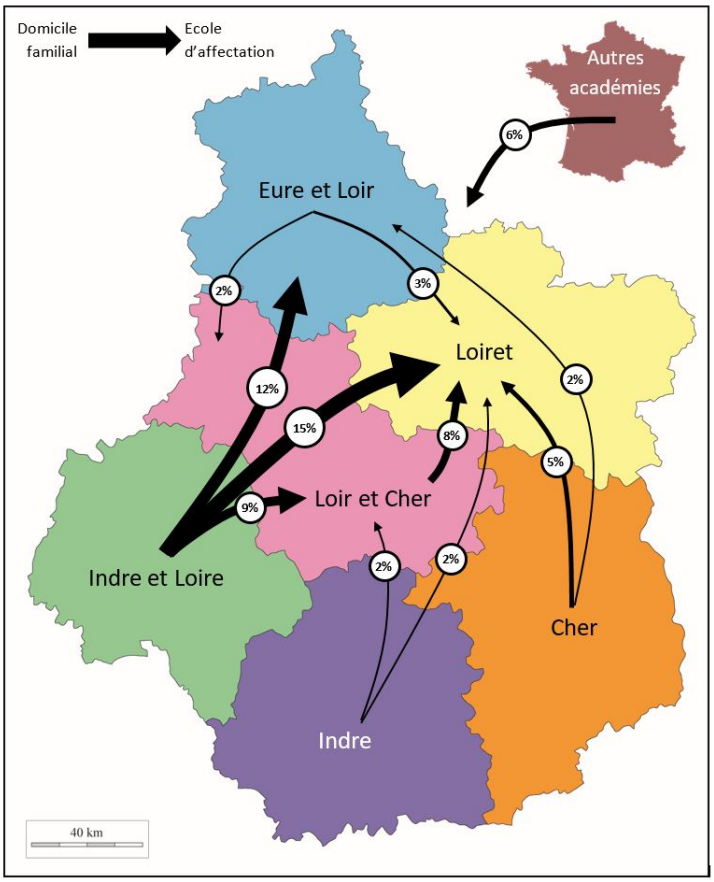

La plupart (33%) de ces « exilé·es » sont domicilié·es en Indre-et-Loire, alors que le principal département d'accueil est le Loiret (33% des affectations), suivi de l'Eure-et-Loir (14%) et du Loir-et-Cher (13%).

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* revendique la prise en compte des situations familiales au niveau académique, comme cela existe déjà pour le classement des demandes d'affectation des professeur·es de lycées et collèges. C'est une question d'égalité de traitement !

Après l'enquête, l'action « La nuit à l'école » !

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* a organisé **« *La nuit à l'école* »** de la Vallée du Rû à Beaugency (45) le jeudi 7 juin à partir de 17h. **Nous avons installé un campement symboliquement devant l'école**, pour sensibiliser l'opinion publique à la détresse des enseignant·e·s « *exilé·e·s de l'Education Nationale* » qui sont contraints de travailler loin de leur famille.

Nous avons lancé une pétition et relancé la Rectrice pour faire évoluer les règles d'affectation des professeur·e·s des écoles dans l'académie.